

PSYCHIATRIES

AUTORITÉ



PERTE ET RECONNAISSANCE

REVUE DE L'AFPEP N° 173 - Mars 2021
Association Française des Psychiatres d'Exercice Privé

LA PENSÉE DE GOUVERNEMENT

Jacques Bouineau, Professeur de droit, Université de La Rochelle

Depuis le IV^e millénaire avant l'ère commune, des bâtiments culturels semblent figurer dans les vestiges archéologiques soumis à la quête des archéologues. La plupart d'entre eux sont proches des lieux de pouvoir. Les historiens en ont donc conclu que la religion accompagnait le pouvoir depuis toujours et, dans leur élan, que le sentiment religieux était sans doute un des premiers de l'homme, voire la marque du passage à l'état de société. Les choses sont peut-être plus nuancées qu'il n'y paraît¹.

Il est toutefois certain que rares sont les sociétés à avoir échappé à la mise en place d'un système de domination², qu'il s'agisse d'une monarchie, d'une aristocratie ou d'une démocratie, pures ou dégénérées en tyrannie, oligarchie ou ochlocratie, pour reprendre la typologie des Grecs de l'Antiquité. Et quel que soit le pouvoir, l'impérieuse nécessité de le stabiliser transparaît quelque source que l'on consulte. Tout fonctionne comme si les hommes au pouvoir tremblaient en s'y affichant devant des sujets apeurés ou révoltés. En sorte que tout ne serait qu'un jeu de dupes et la relation dominants/dominés, loin de manifester un pouvoir cacherait un manque. Nous proposons donc de considérer le phénomène de domination non comme une marque d'autorité, mais comme la réponse immature d'acteurs incapables de dialoguer de manière responsable dans un lieu donné ; une faiblesse, en somme.

¹ Catherine BRENIQUET-COURY, « D'une révolution à l'autre : art et politique dans l'Orient ancien », in Jacques BOUINEAU (dir.), Paris, L'Harmattan, 2016, p. 11-35.

² Même à Marinaleda, où la doctrine officielle est l'autogestion, plane l'ombre de Juan Manuel Sánchez Gordillo.

Sur quoi peut-on faire reposer cette assertion ? Le terme de domination signifie : « Autorité qui, acceptée ou non des subordonnés, s'exerce pleinement » (Littré) – le mot vient du latin *dominatio*, qui découle du verbe *dominari*, lui-même formé sur *dominus* – ; le terme d'autorité : « Pouvoir de se faire obéir » – le mot vient bien sûr d'*auctoritas*, qui découle d'*auctor* –. Les deux termes ne sont pas synonymes : le *dominus*, le maître, est propriétaire, il exerce une puissance de nature domestique, disons privée, alors que l'*auctor* garantit un acte, il est « celui qui augmente la confiance » (Gaffiot) ce qui traduit à la fois des qualités personnelles et qui, surtout, s'inscrit dans la sphère publique.

Vous consacrez vos rencontres à la notion d'autorité, cette *auctoritas*, qui est pour un juriste par essence juridique et qui va m'obliger à m'interroger sur cet *auctor* dont elle découle.

Qui est l'*auctor* ? Qui est celui qui, de manière légale, dispose de la faculté de fortifier la force juridique d'un acte ? Ce ne peut qu'être un individu doté d'une capacité légale d'agir, là où le dominateur se confond avec son action, qui est un acte de puissance qui peut ou non être conforme au droit, mais pour l'appréhension duquel le droit n'est pas indispensable. Il est donc nécessaire de distinguer dans l'être ce qui relève de la sphère publique et ce qui relève de la sphère privée, et j'ajouterai ce qui relève de la sphère sensible.

Repartons des Grecs. Dans l'Antiquité, l'homme parfait, accompli, est le citoyen, celui qui évolue dans l'espace public, y intervient et en est protégé. On peut le voir comme une *persona*, à condition de ne pas y attacher la dimension que Jung lui accorde, et qui au demeurant ne relève pas de ma

compétence ; je resterai ici au niveau juridique, tel que défini dans *Les toges du pouvoir*³. La *persona* est donc l'aspect perceptible de l'homme dans la société juridiquement définie ; dit autrement, elle représente le « citoyen » dans le diptyque « homme et citoyen » de la DDHC⁴. Cette *persona* doit évoluer au sein de l'*eunomia*⁵ (équilibre) qui régit la *polis* (cité), en se tenant à l'écart de l'*hybris* (excès), grâce au triomphe de la raison. En dessous de ce premier niveau, les Grecs envisageaient un chef de *genos* (groupe familial), celui que les Romains appelèrent le *pater familias*. Il s'agissait d'un homme « privé » – c'est-à-dire en fait privé de sa dimension publique, la plus importante à leurs yeux –, qui devait se comporter de la même manière que la *persona*, c'est-à-dire obéir à sa raison ; cet homme-là, je le nomme *personula*⁶. Enfin, à un troisième niveau, les Grecs envisageaient l'homme lorsqu'il était seul ; il devait pareillement faire preuve de raison et écarter l'*hybris*. Comment le définir cet homme qui n'est ni acteur public, ni acteur privé ? Les juristes doivent-ils abandonner ce terrain aux psychiatres ? Faut-il l'approcher en termes de communautarisme, en fonction des spécificités et des goûts de chacun ? Ni « ça » au sens freudien, ni « minoritaire », je propose pour cerner cet *egomet*⁷ de partir de la philosophie de Parménide : la vie est une. Nous connaissons tous la formule éléate qui a fait couler des fleuves d'encre : « Ce qui est est et ce qui n'est pas n'est pas. »

³ Jacques BOUINEAU, *1789-1799 : Les Toges du Pouvoir ou la Révolution de Droit Antique*, Toulouse, Association des Publications de l'Université de Toulouse-le-Mirail et éditions Eché, 1986, XLVII + 556 p.

⁴ Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

⁵ Jacques Bouineau, « L'*eunomia* : une clef pour mieux vivre ensemble ? », in Ali SEDJARI, *Le vivre ensemble entre le droit et les valeurs*, Tanger, Virgule éditions, 2019, p. 35-59.

⁶ Jacques BOUINEAU, « Famille et *personula* », in *Pensée politique et famille*, XXIV^e colloque de l'AFHIP, Dijon, 21 et 22 mai 2015, Aix-en-Provence, PU, 2016, p. 47-67.

⁷ Les titres des travaux dans lesquels cette notion est abordée se trouvent dans : Jacques Bouineau, « De l'homme total à l'homme éclaté », in Jacques Bouineau (dir.), *Hommage à Marie-Luce Pavia. L'homme méditerranéen face à son destin*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 189 n. 6.

Convaincu par ses explications⁸, je préfère la traduction de Lambros Couloubaritsis⁹ : « Ce qui est dans le présent est et ce qui est n'est pas dans le présent n'est pas. » Et pourtant comme tout est un, ce qui fut et ce qui sera n'est rien d'autre qu'une réorganisation impossible à percevoir *hic et nunc* des atomes constitutifs de ce qui est visible dans le présent. Dès lors nous sommes à la fois incréés et éternels tout en étant individualisés et perceptibles uniquement dans le présent, non pas seulement parce que nous pensons, mais parce que nous sommes une partie cohérente et visible de quelques particules assemblées de l'univers. Je veux donc dire par là que l'on peut approcher un troisième niveau de l'être, celui que j'appelle l'*egomet*, qui est à même d'entrer en relation avec la nature en s'y fondant, et donc de la percevoir par la sensibilité, mais sans pour autant s'y perdre, à la manière de la *krasis* que dépeindront plus tard les stoïciens : cette rencontre de deux substances qui se fondent pour en faire advenir une troisième sans se dissoudre pour autant l'une dans l'autre¹⁰. L'autorité, pour en revenir à elle, ne peut donc se situer qu'aux deux premiers niveaux (*persona* et *personula*), en raison de sa nature même : le rôle juridique qui la sous-tend. Dès lors, la précision de votre titre tombe de manière parfaitement logique : l'autorité peut se perdre, ou peut perdre celui qui en est investi, et elle lui permet de se faire reconnaître, mais jamais en tant qu'*egomet*, ce qui précipite potentiellement l'angoisse de la perte. Mais n'est-ce pas là approche de juriste ? En effet, dans votre plaquette de présentation de cette rencontre, vous écrivez ceci :

« Une autorité s'incarne, elle est dignement reconnue à qui occupe sa place, à qui utilise ses prérogatives pour élever celui dont la

⁸ <https://www.franceculture.fr/emissions/les-nouveaux-chemins-de-la-connaissance/la-pensee-avant-socrate> (consulté le 10 VII 19).

⁹ *La pensée de Parménide*, Paris, Ousia, 2009, 570 p.

¹⁰ Ce qui permet de réaliser l'homme total ; cf. *supra*. Si l'on veut un exemple simple pour permettre de comprendre la *krasis*, il suffit de repartir du vin à l'eau : le mélange est parfait (contrairement à ce qui se passe pour l'huile dans l'eau) et pourtant, chimiquement, on a toujours d'un côté de l'eau et de l'autre du vin (lui-même au demeurant constitué de 70 à 80% d'eau, ce qui fait que le vin lui-même est une *krasis*, et du reste, en grec moderne, le vin se dit « κρασί »).

responsabilité lui incombe, pour le révéler à lui-même, mais elle peut également se perdre parce qu'elle s'est muée en tendresse, en indifférence, en violence ou qu'elle a été pervertie. L'autorité est donc imputable et celui ou celle qui la porte en est le garant. »

C'est dire que l'autorité peut être vue de l'extérieur comme une manifestation suscitant un respect, alors que pour un juriste elle suscite du respect parce que sa nature même l'y porte (ce qui découle de son étymologie). On est donc d'un côté fondé à manifester une autorité, de l'autre à incarner une autorité.

La question de l'identité de celui qui manifeste ou qui incarne est donc fondamentale, et c'est pourquoi en fil rouge de ces réflexions, nous chercherons à déceler depuis quel niveau on s'exprime (*persona*, *personula*, *egomet*). Tout comme est fondamentale la cause qui fait agir (pour parler en juriste) : le locuteur d'autorité exprime-t-il une supériorité, une sorte d'« autorité naturelle », ou bien conjure-t-il une angoisse face à autrui (voire à lui-même dans la dialectique *persona/personula/egomet*). Entre chiasme et regard en abyme, le thème de votre rencontre précipite dans des abîmes entrelacés.

N'étant ni philosophe ni psychiatre, je vais me borner à réfléchir sur mon terrain : l'autorité dans les idées politiques. Mon maître dans le domaine, Jean-Louis Martres¹¹, qui professait à Bordeaux, enseignait l'existence de trois sortes de pensées politiques : la pensée manichéenne inégalitaire, la pensée réaliste, la pensée syncrétique. Dans le premier cas le système intellectuel repose sur une Vérité, qui conditionne la légitimité du détenteur du pouvoir et le mode d'exercice de ce dernier, dans le deuxième la réflexion assimile politique et chose (*res*) et l'organisation du système se rapproche d'un mode d'emploi, dans le troisième cas on conçoit en même temps deux notions qui s'excluent et l'on débouche sur l'oxymore. Nourri de cet enseignement, j'ai conçu pour ma part la notion de pensée de gouvernement, que je vais vous présenter à la lumière des questionnements qui sont les vôtres pour vos journées nationales ; et pour le dire autrement : la manière dont le

pouvoir s'exprime traduit-il le rayonnement d'une autorité assumée ou sert-il de paravent à une angoisse dans l'action ? Cet « espace-qui-est-entre-les-hommes » et qui fait du lien pour reprendre l'expression d'Hannah Arendt¹² est-il le lieu d'une empathie naturelle, d'une *krasis*, pour filer la métaphore proposée plus haut à partir de Parménide, ou bien au contraire est-il un champ clos, comparable à celui dans lequel se déroulaient les duels judiciaires médiévaux ? Dans le second cas, le lien a disparu et ce qui met les hommes en relation s'inscrit dans un phénomène de domination à tendance agonistique, à l'intérieur duquel s'exerce une autorité. Je me situerai principalement à ce niveau même si je me réserve des pas de côté en direction de ce niveau-là.

Dès lors, on peut dire que la pensée de gouvernement se développe dans un processus d'angoisse en ce qu'elle place face à face la peur des gouvernants et le désir d'être rassurés des gouvernés¹³. La peur du gouvernant tient d'abord aux habits trop grands qui le vêtent, qu'il soit fils de dieu ou premier magistrat, elle vient ensuite de la solitude consubstantielle au pouvoir assimilé à un objet convoité et acquis par celui qui l'exerce, elle procède enfin de la fragilité ressentie par celui qui se trouve seul dans la pleine lumière, pour faire une autre fois référence à Parménide. Les habits sont trop grands car ils ont été taillés pour une *persona* standard en vertu d'une Vérité, le pouvoir est un hochet solitaire car il est le jouet de la *personula* qui se l'est approprié comme on le fait de la politique dans la pensée réaliste, et la lumière est trop forte parce que quels que soient ses oripeaux, le gouvernant est tarauté par son *egomet*. Fils (*personula*) de sa propre *persona*, le gouvernant est sans enfant et se voit donc contraint de chercher sa dimension d'éternité dans ses œuvres, qui doivent témoigner de son autorité. La recherche de sécurité du gouverné tient d'abord à une croissance inachevée qui l'inféode à une image tutélaire protectrice, elle vient ensuite du besoin d'être regardé et si possible valorisé, elle procède enfin de ce désir d'éternité qui ronge

¹¹ Jean-Louis MARTRES, « préface » de XU ZHEN ZHOU, *L'art de la politique chez les légistes chinois*, Paris, Economica, 1995, p. 5-67.

¹² Hannah ARENDT, *Qu'est-ce que la politique ?* ; la dernière édition est due à Carole Widmaier, Paris, Seuil « Points », 2016, 306 p.

¹³ Pour reprendre la distinction de Duguit entre ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le subissent.

tous les mortels. Comme la croissance est inachevée, aucun des habits de sa *persona* ne convient au gouverné, entravé de toute manière par la figure tutélaire du gouvernant qu'il abomine mais dont il ne peut se passer et qu'il assimile à l'*exemplum* inaccessible dont il attend qu'il le transfigure pour échapper lui aussi à sa condition de *personula* d'enfant et surtout pour sortir de l'obscurité¹⁴ sous l'emprise de laquelle il assimile sa reproduction à ses œuvres. Fils (*personula*) d'une *persona* extérieure, le gouverné est sans hoirs, écartelé entre une *persona* qu'il doit se construire pour n'être pas schizophrène et un *egomet* qui le renvoie à sa solitude.

La pensée de gouvernement se développe ainsi grâce au truchement de l'autorité rêvée, consentie, exécrée, comparable à une tunique de Nessus qui pousse chacun, où qu'il soit, à faire reconnaître son autorité (I) tout en faisant son possible pour qu'elle ne lui échappe jamais (II). Contrairement à une pensée manichéenne inégalitaire ou à une pensée réaliste qui sont des manières de concevoir le politique, la pensée de gouvernement, fruit des deux pensées précédentes, doit réussir un double pari : créer un lieu idéal, qui est en fait de nulle part, qui sera la cadence de la première partie, et tenter d'arrêter le temps, du moins de le nier, ce qui sera le rythme de la seconde car la pensée de gouvernement reste inséparable d'un lieu et d'un temps.

I/ Faire reconnaître son autorité

La pensée de gouvernement est inséparable d'un lieu, car elle ne s'adresse pas à un monde de papier, qu'il soit conceptuel (pensée manichéenne inégalitaire) ou empirique (pensée réaliste). Néanmoins, pour avoir une chance d'être entendue, la pensée de gouvernement doit essentialiser la réalité en maîtrisant les têtes (A) et les rôles (B). C'est-à-dire qu'elle doit transformer le lieu dans lequel elle apparaît en une sorte de lieu de nulle part (une utopie¹⁵), qui sublime en fait la réalité¹⁶.

¹⁴ Parménide oppose l'obscurité à la lumière.

¹⁵ « Utopie » est ici envisagé dans son sens étymologique, tel que voulu par Thomas More : lieu de nulle part.

¹⁶ Tel est le sens de la célèbre formule de De Gaulle : « La France, c'est beau, c'est grand, mais les Français sont tous des veaux. »

A/Maîtriser les têtes

Comme nous venons de le voir, la pensée de gouvernement est d'une nature particulière en ceci que d'une part elle ne bâtit pas un système idéal, mais exprime une politique qu'elle met en œuvre en même temps qu'elle l'énonce, et que d'autre part elle doit veiller à la mise en vigueur d'une légitimité, cause¹⁷ de son autorité, et au respect d'une légalité, dont elle est dépositaire¹⁸ et qu'elle impose à ceux¹⁹ qui évoluent dans la *polis*. Tant les gouvernants que les gouvernés doivent donc être convaincus que l'autorité²⁰ est légitime (a) et s'efforceront de la faire reconnaître telle (b).

a) Affirmer la légitimité de l'autorité.

Affirmation de la parole de vérité - D'où vient, pour Platon, la légitimité de l'autorité ? Elle vient du fait que le détenteur du pouvoir, le philosophe-roi, possède la Vérité en son sein. Les deux autres catégories de la population, les « brutes courageuses » qui assurent le maintien de l'ordre ou les producteurs qui remplissent une fonction économique étant au service des premiers. Dans le cas de Platon, le terme d'*auctoritas* est parfaitement congruent : celui qui en est investi possède du même coup la capacité de donner ce supplément aux décisions qu'il prend. Son opinion est pour ainsi dire augmentée par la pertinence de son verbe. L'*auctor* exprime en effet la Vérité officielle parce que sa légitimité ne saurait être mise en cause, quelle qu'en soit au demeurant la nature²¹. Toutefois, il faut remarquer que Max Weber parle de *Herrschaft*, c'est-à-dire de « la potentialité d'un groupe de se faire obéir », que l'on peut traduire aussi bien par « domination » que par « autorité ».

On dira donc que le premier temps de la pensée de gouvernement consiste à prétendre que les détenteurs du pouvoir sont non seulement

¹⁷ Employé ici dans son sens juridique, ce qui confère une force plus grande que le mot « source » que l'on pourrait tout aussi bien employer si l'on ne souhaitait pas apporter la nuance juridique.

¹⁸ Telle est la raison pour laquelle je nommais plus haut le gouvernant *auctor*.

¹⁹ Celui qui se meut dans la société politique sera qualifié d'*actor*.

²⁰ Il s'agira ici de l'autorité envisagée dans son sens public d'*auctoritas*.

²¹ Traditionnelle, charismatique ou rationnelle légale, pour reprendre la célèbre trilogie de Max Weber.

légitimes, mais qu'ils possèdent une parole d'autorité, conforme au Bien.

Répétition - Le second temps de cette affirmation tient dans la répétition. Il faut sans cesse réactiver la mémoire pour que perdurent les convictions. Isocrate a fort bien rempli ce rôle dans son *Panegyrique*²², où il glorifie la supériorité athénienne. Car l'autorité, pour être incontestable, doit aussi apporter un supplément d'âme en quelque sorte à ceux qui en sont destinataires : que ce soient les autochtones soumis directement au discours de propagande ou les autres, ceux de l'extérieur, qui y sont assujettis de manière différente. Ceux-ci ne sont englobés dans ce discours d'autorité que pour leur bien : la démocratie athénienne est imposée aux cités égéennes parce qu'elle n'opprime pas, mais libère, qu'elle est protectrice des faibles et qu'au demeurant, le pire malheur consiste à être privé de droit politique, car *anthropos physei politikôn zôon* (l'homme est par nature un animal politique), pour reprendre les mots d'Aristote.

Proclamation et répétition, le mécanisme figure évidemment aussi chez Thomas More dans *Utopia*²³ avec les lectures morales qui ouvrent les repas collectifs. Il est destiné à persuader les²⁴ gouvernés que l'autorité des gouvernants est équivalente à la notion de Vérité et de Bien, et que par conséquent tout ce qui en dévierait pourrait non seulement n'être que faux, mais qui plus est mauvais. Il ne peut y avoir d'autorité que reconnue par ceux sur lesquels (les *actores*) elle s'exerce : « L'autorité peut ainsi se dénaturer en entreprise de pouvoir ou de soumission », écrivez-vous. Il importe de faire reconnaître l'autorité.

b) Faire reconnaître l'autorité

Comment les gouvernants peuvent-ils tenter de convaincre les gouvernés que leur autorité est légitime ?

²² On en trouvera la traduction par Dareste sur le net : <http://remacle.org/bloodwolf/orateurs/isocrate/pane.htm>

²³ Tous les ans depuis 2006 (j'écris en été 2019 et on en compte déjà une) paraît une ou plusieurs éditions de l'œuvre ou des études sur elle.

²⁴ Voir à persuader aux destinataires. La construction intransitive du verbe sous-entend une notion de dol, une intention souvent maligne.

Bases - Il convient d'abord d'entourer l'origine de l'autorité d'un mystère. Si elle est traditionnelle, elle se perd dans la nuit des temps et découle du mythe, qui rattache les hommes au Ciel (les rois des Norvège prétendaient être fils des dieux²⁵), aux êtres légendaires (les Lusignan se disaient descendants de Mélusine²⁶) ou à une terre promise²⁷. Si elle est charismatique le chef incarne la révolution, ou le vœu de dieu. S'il s'agit d'une *Herrschaft* rationnelle légale, c'est le droit qui lui donne sa force, grâce à l'alchimie qui transforme la force en nécessité. Pour atteindre ce but, il convient de diffuser des *exempla*, qui expliquent le message et le répètent, voire le rabâchent. Proclamation, répétition toujours, mais cette fois-ci à usage exclusif des gouvernés. Le plus beau spécimen est évidemment représenté par Jacques de Voragine²⁸ et sa *Légende dorée*²⁹. L'objectif est simple : il s'agit de vulgariser les vies des saints pour ramener les chrétiens vers les modèles de l'Église, en faisant triompher une morale : la mise à l'écart de la violence, l'obéissance à l'égard du pouvoir et l'autorité donnée à l'Église d'exercer la violence légale, pour citer une autre fois Max Weber. Le style est pitoyable, le contenu invraisemblable, le ton mièvre, et donc le succès est universel. On copie l'ouvrage dans tous les

²⁵ Toutes les cultures européennes ont eu leurs rois fils de dieu(x), non seulement celles de Méditerranée, mais aussi celles du nord avec Snorri STURLUSON, *La Saga des Ynglingar*, Paris, les Éd. du Porte-Glaive, 1990, 185 p., pour la dernière édition de moi connue.

²⁶ Jean MARCHAND, « Le cimier à la Mélusine des Lusignan », dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France* 1943-1944, 1948, p. 336-342, https://www.persee.fr/doc/bsnaf_0081-1181_1948_num_1943_1_3909 (consulté le 7 VIII 19).

²⁷ Les Hébreux et la terre de Canaan dans l'Ancien Testament.

²⁸ En fait il s'appelait *Jacobus de Varagine*, c'est-à-dire Jacques de Varage, mais un copiste ignare et qui n'a apparemment pas pris la peine de se renseigner, ne connaissant pas la petite ville d'Italie d'où Jacques était originaire, a écrit ce qu'il croyait lire et comme il arrive souvent, les successeurs ont recopié l'erreur en se rangeant sous l'autorité de la chose écrite.

²⁹ Qu'il faut comprendre comme *lectio sanctorum*, c'est-à-dire passage que le prêtre doit lire (*legendum*) entre deux oraisons. Il ne s'agit donc pas d'histoires inventées, même si les récits confinent souvent à la fable. La dernière édition du texte date de 2019, mais on le trouve aussi sur Gallica (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k202210w.image>)

scriptoria (ateliers d'écriture des monastères), on l'imprime dans un latin de cuisine digne du *globish* actuel, on s'appuie sur le texte pour décorer les églises et bien des tableaux de Poussin³⁰ ou de Rubens³¹ ne peuvent se comprendre vraiment qu'en se référant à la *Légende dorée*.

Mais surtout les lecteurs croient durs comme fer à ce qui est écrit et se rangent sous la sainte autorité qui en émane. La Boétie³² nous explique clairement le fonctionnement de ce processus. Si la tyrannie, qui est une autorité quintessentielle et dépravée³³, bafoue la nature humaine, elle s'explique par la couardise des sujets. Il est donc dès lors inutile d'avoir recours au tyrannicide, car la couardise des sujets leur fera immédiatement choisir un nouveau tyran ; cela vient du fait que les hommes préfèrent le confort à la liberté. Et telle est la raison pour laquelle je disais en introduction que la croissance des gouvernés était inachevée.

Conséquences - Je me garderai bien, devant vous, de me lancer sur les processus de construction de la personnalité et sur ses pathologies, mais un simple regard permet aisément de comprendre toute l'actualité (l'éternité ?) de l'ami de Montaigne : il suffit pour cela de regarder l'inconditionnelle soumission à la technologie, aux modes, au simple regard d'autrui dans lesquels les réseaux dits sociaux et qui ne sont que publicitaires, subjuguent les psychologies, atterrées à l'idée d'être isolées. Autant on peut se réclamer de n'importe quoi à condition de trouver dans quel groupe s'insérer, autant il est inconcevable pour une forte majorité d'oser chercher un *egomet* qui remettrait bien trop de choses en cause. Tout comme on prétendait ne pas faire de politique en suivant les ordres de Vichy,

³⁰ *Le martyr de saint Erasme*, par exemple, peint pour Saint-Pierre de Rome, et actuellement à la Pinacothèque du Vatican.

³¹ *Saint Georges et le dragon*, par exemple, destiné à une église de Gênes, et actuellement au Prado (Madrid).

³² https://fr.wikisource.org/wiki/Discours_de_la_servitu_de_volontaire/Édition_1922/Texte_entier

³³ En ce sens qu'elle n'est pas légitime, d'une part, et d'autre part qu'elle est injuste si l'on s'en tient aux critères d'Aristote, pour qui le gouvernement juste est exercé dans l'intérêt du peuple ; dans le cas contraire, le gouvernement est injuste.

on préfère ne pas s'écarter du troupeau, ce qui commencerait par une remise en cause de l'autorité. Et si l'on suit Hannah Arendt, cela peut aller très loin, parce que l'autorité peut être ressentie comme émanant du groupe³⁴ ; dit autrement : l'autorité n'a pas besoin de verticalité pour s'imposer, dès lors qu'elle dote ce qui émane du niveau horizontal d'une parole d'autorité. Mais dans ce dernier cas, qui est aujourd'hui devenu la norme véhiculée par les réseaux publicitaires, on change totalement de dimension. Il ne s'agit plus en effet de soumettre à l'autorité d'un *auctor* la *persona* d'un *actor* dans le cadre de la comédie humaine, mais de prendre possession de l'esprit même de celui qui aurait pu être un *egomet* s'il eût été libre et de le transformer en zombie mononeuronal, prêt à défiler pour la *gay pride* ou la manif pour tous, la défense du nucléaire contre le charbon ou celle du charbon contre le nucléaire, celle des bébés phoques ou la nécessité absolue de devenir *vegan*, fût-ce en achetant des croquettes adaptées pour le chien. Chacun de ces *egomet* avortés, réduisant l'ensemble de leur personnalité à une cause à laquelle ils résument leur personne, étant bien convaincus d'incarner à eux seuls la vérité du monde, et ce n'est pas le cas de Greta Thunberg qui peut infirmer les exemples ci-dessus.

Plus inquiétant encore : l'urgence climatique peut aujourd'hui justifier tous les manquements. La récente décision (16 septembre 2019) du tribunal correctionnel de Lyon refusant de sanctionner, fût-ce à un euro symbolique, ceux qui ont décroché le portrait du Président de la République ouvre à notre sens la porte aux plus graves débordements. Comme vous l'écrivez : « une tyrannie des plus aguerries peut se présenter sous des avenants séduisants et modernistes » et, ajouterai-je par référence à La Boétie, ce n'est pas toujours vécu comme une contrainte.

B/ Maîtriser les rôles

Quelle que soient la force du discours et le poids des arguments, l'autorité se joue entre deux groupes aux intérêts divergents : celui des gouvernants et celui des gouvernés. Au-delà des

³⁴ Je songe plus particulièrement à ses développements sur le comportement des groupes d'adolescents américains qu'elle étudiait dans les années 50.

déclarations de principe et d'évidence, il convient de la justifier (a) et de légitimer la contrainte (b).

a) Justification de l'autorité

Sans céder à la terreur de Hobbes³⁵ et sans penser que sans autorité l'homme serait un loup pour l'homme³⁶, il faut bien convenir que la soumission à l'autorité ne va pas de soi. Les assyriologues nous enseignent que les noms donnés aux différentes catégories sociales – *awilum*, *mushkênum*, *wârdum* –, que personne ne sait vraiment comment traduire³⁷, pourraient peut-être signifier pour le premier « membre de l'aristocratie » et pour le deuxième « membre du peuple ». Si tel était le cas, l'autorité confinerait ici à la domination et en tout cas la portée sémantique implicite serait bien plus forte que dans la taxinomie binaire de Duguît³⁸, opposant gouvernants et gouvernés, car il y aurait de manière quasi ontologique des natures différentes d'hommes. Il convient donc de s'interroger sur la justification de l'autorité en tenant compte de son contexte d'émergence.

Persona, hybrisis, egomet - Si l'autorité apparaît dans un environnement où prédomine l'*hybrisis*, la justification de son existence sera elle-même sous l'emprise de l'*hybrisis*. Prenons par exemple la théorisation de l'ordre féodal. En 1020, au plus fort de ce que les historiens qualifient l'*incastellamentum*³⁹, le roi de France Robert le Pieux, confronté à une situation d'anarchie totale dans laquelle ni Dieu, ni les saints, ni le souvenir de l'empereur Charles n'étaient de quelque utilité, demande à Adalbéron, l'évêque de Laon,

comment comprendre l'organisation de la société des hommes. Variant sur une trilogie déjà ancienne⁴⁰, l'évêque met en forme une idée qui lui est chère : l'opposition entre une aristocratie dont il est issu⁴¹ et « ceux qui, souillés par la crasse du monde, fendent la terre et suivent la croupe des bœufs », comme il l'écrit avec élégance – surtout pour ces derniers – dans son fameux *Poème au roi Robert*⁴².

Apparue à l'époque carolingienne dans une forme un peu différente l'idée d'une répartition des hommes dans le monde est formulée par Charlemagne lui-même dans une instruction à un de ses *missi dominici*, où il écrit : « Il n'existe que deux conditions, celle de *liber* et celle de *servus*⁴³ ». Nous sommes à une époque où existe l'État, mais quelque temps plus tard – aux environs de 900 –, le roi Alfred le Grand écrit en Angleterre que le monde est divisé entre « des hommes de prière, des hommes de guerre et des hommes de labeur » ; l'image sera reprise par Aelfric de Canterbury vers 1005 et à peu près à la même date par Wulfstan d'York. En effet la *res publica* ne survit pas longtemps au décès de Charlemagne (814) et l'Angleterre s'enfonce dans les luttes de roitelets auxquelles seul Guillaume le Conquérant parviendra à mettre un terme après Hastings (1066). Et parallèlement, dans le pourrissement de l'empire carolingien, les clercs structurent le monde à leur manière. S'appuyant sur un vieux schéma de saint Augustin, ils prétendent que la société humaine comprend trois groupes : les clercs qui dirigent, les moines qui prient, les laïcs qui travaillent, ce qui deviendra sous la plume de Rathier de Véronne (mort en 974), puis d'Abbon de Fleury⁴⁴ la fameuse

³⁵ Dont il ne faut pas oublier que la mère avait accouché de manière prématurée dans l'angoisse que lui causait l'approche de l'invincible armada.

³⁶ Le *Léviathan* a été numérisé par Gallica (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65496c/f3.image.texteImage>).

³⁷ Même le *wârdum*, qu'on transpose aisément dans la catégorie des esclaves devrait peut-être être perçu autrement (en bout de chaîne d'une cascade de dépendances).

³⁸ Et que dans la mienne avec *auctor* et *actor*.

³⁹ Qu'on ne traduit pas, ou alors par le vilain néologisme d'« enchâtellement », et qui signifie tout simplement que les prérogatives traditionnellement dévolues à la puissance publique (armée, police, impôts, justice...) se trouvent dans les mains de châtelains qui les exercent pour leur propre compte de manière privée.

⁴⁰ Ces réflexions apparaissent à l'époque carolingienne.

⁴¹ Par sa grand-mère Cunégonde, il descendait de Louis le Bègue, mais ses autres ancêtres étaient pareillement illustres.

⁴² L'édition des Belles Lettres date de 1979, et on la doit à Claude Carozzi.

⁴³ L'énoncé de l'empereur correspond à une conscience sociale dans laquelle le peuple franc se considère comme le peuple des hommes libres, et dans la société duquel, s'il existe bien des familles aristocratiques, on ne rencontre cependant pas de noblesse au sens juridique du terme.

⁴⁴ Dans son *Apologie aux rois Hugues et Robert*, qui date des environs de 994.

trifonctionnalité dont on attribue la paternité à Adalbéron.

Il est donc bien clair que ce discours de justification de l'autorité cache en fait la domination d'une coterie qui a privatisé à son profit la *res publica*. Le délitement de l'État a en effet mécaniquement suscité la violence, car les armes ne peuvent le céder à la toge, pour adapter librement le vers de Cicéron⁴⁵, que si elles sont contenues par la mystique d'une conscience commune, tandis qu'elles s'imposent à la toge dans l'agonistique des appétits privés. Si l'on en croit Robert Fossier⁴⁶, en affirmant que « les lignées des nobles descendent du sang des rois » Adalbéron cherche bien à insérer les nouveaux *potentes* dans un ordre ancien, mais cette supercherie montre la véritable nature de son discours : celle d'un plumitif cynique soucieux de justifier la domination des siens, clercs et aristocrates laïques, et qui se drape dans l'habit respectable d'un locuteur d'autorité.

Quoi qu'il en soit, dans une pareille configuration, l'*egomet* ne peut pas exister, car la *persona* joue un rôle de rouleau compresseur, si l'on veut bien me pardonner cette comparaison, assez anachronique pour le xi^e siècle.

Persona, eunomia, egomet - Mais à l'inverse, si l'autorité apparaît dans un environnement où prédomine l'*eunomia*, la justification de son existence se rangera elle-même sous le signe de l'*eunomia*. Prenons comme exemple Fénelon. Précepteur du duc de Bourgogne, on sait qu'il offrit à son élève un modèle de gouvernement⁴⁷ en rupture avec l'*hybris* qu'il voyait se manifester

⁴⁵ *Cedant arma togæ*, écrivait-il (que les armes le cèdent à la toge), pour signifier que le pouvoir civil devait l'emporter sur le pouvoir militaire.

⁴⁶ *Le Moyen Age. L'éveil de l'Europe 950-1250*, Paris, Colin, 1982, p. 25. Dès le XII^e siècle, d'autres auteurs, comme Etienne de Fougères, définirent du reste la société en fonction des *conditiones* (catégories sociales) et non pas des *ordines* (ordres), mais ils ne verraient pas leurs idées triompher.

⁴⁷ Dans son *Télémaque* (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64393t>) bien sûr, mais aussi dans les *Tables de Chaulnes* (dont on trouvera le texte dans Maxime Leroy, *Fénelon*, Paris, Alcan, 1928, 118 p.), qui en sont en quelque sorte le prolongement naturel.

chez le grand-père vieillissant du Petit Dauphin⁴⁸. Adeptes d'une monarchie traditionnelle conseillée par les membres du clergé et de la noblesse, soucieuse du bien commun par le recours aux assemblées de France (état généraux et assemblées du clergé), et partisan d'une mise à l'écart de la bourgeoisie, l'archevêque de Cambrai adopte finalement un discours assez proche de celui d'Adalbéron, les deux s'appuyant sur une autorité venue du Ciel. L'écart est grand toutefois entre ces deux justifications. Dans le premier cas, le contexte est celui de l'*hybris*, né de la décomposition de la *res publica*, alors que dans le second cas il s'agit d'une *hybris* née d'une confiscation de l'autorité et de la transformation de celle-ci en domination. Le discours d'Adalbéron ne peut pas laisser place à quelque *eunomia* que ce soit, car tout est à reconstruire, alors que Fénelon peut mettre en avant la douceur de la longue durée et les rides du temps, fondatrices de l'*eunomia*. Le point commun tient dans la manière infantile dont l'autorité a été envisagée : les féodaux manifestent une banale domination masculine dans une brutalité sans fard, alors que l'archevêque cherche à faire reconnaître une autorité perdue, comme l'enfant réclame le jouet qu'on lui a volé. Au xi^e siècle, l'autorité, qui se confond avec la domination, est justifiée par la nécessité, à la charnière des xvii^e et xviii^e siècles, l'autorité qui se confond aussi avec la domination cherche à s'en détacher. Même si l'on semble parler de la même autorité, les mélodies ne sont pas semblables.

L'*egomet* peut-il se manifester dans le monde de Fénelon, dès lors que l'on accepte certaines prémisses constituées par la reconnaissance d'un ordonnancement légitime des choses et des gens ? L'empathie avec le monde va certes se développer dans le cours du xviii^e siècle, pour lequel on avance parfois l'idée de naissance de la sensibilité moderne. Il faut cependant bien voir que cette quête n'est possible qu'à ceux qui se trouvent protégés par leur *persona* – aristocratique dans bien des cas –, et qu'elle sera donc intimement liée au statut social. Et quoi qu'il en soit, le poids de la *persona*, tout comme au Moyen Age,

⁴⁸ L'élève de Fénelon est le fils du Grand Dauphin (lui-même fils de Louis XIV), et parfois appelé « Petit Dauphin » après la mort de son père (1711).

viendra limiter les possibilités d'expression de l'*egomet* et malgré les rêves de Fénelon, l'autorité aurait été perçue – si son système avait fonctionné – comme la marque d'un pouvoir, c'est-à-dire d'une domination, ce que la philosophie des Lumières ne tardera du reste pas à faire.

Dès lors, et au-delà des justifications, l'*auctor* se trouve sans cesse confronté à la même difficulté : comment faire accepter son autorité ? Un des meilleurs moyens réside dans la légitimation d'une contrainte permettant de préserver les rôles de gouvernants et de gouvernés.

b) Légitimation de la contrainte

Jusqu'à quel point la pensée de gouvernement, qui a besoin de se rattacher à un système de valeurs pour fonder son action, peut-elle prétendre incarner le Bien absolu dès lors que, dans le meilleur des cas, seule une majorité de la population la soutient ? Dire qu'elle a raison et qu'elle est légitime ne convaincra que les convaincus. Pour les autres, il reste la « violence légitime » chère à Max Weber, c'est-à-dire la légitimation de la contrainte, qui peut se faire de deux manières : externe ou interne. La contrainte externe trouve sa source dans l'ordre et impose la reconnaissance de l'autorité⁴⁹. La contrainte interne procède de la conviction, aidée de la propagande, et portera le gouverné à craindre que le gouvernant perde son autorité car elle le protège. Telle est la raison pour laquelle je disais en commençant que le phénomène d'autorité était en fait de nature puérile : le gouvernant veut montrer qu'il est plus fort et le gouverné avoue qu'il a besoin d'être protégé. Les sophistes⁵⁰ en débattaient déjà.

Contrainte externe - L'Inde des iii^e-ii^e siècles av. n.è. fournit un parfait exemple de la contrainte externe. Après une période de mutations politiques nées des contacts avec les Perses et les Grecs, il apparaît indispensable aux autorités de rétablir sans doute moins une *res publica*, qui n'est pas véritablement dans l'esprit du lieu,

⁴⁹ Un des plus beaux exemples se trouvent dans la célèbre phrase d'André Laignel à Jean Foyer : « Vous avez juridiquement tort, parce que vous êtes politiquement minoritaire. »

⁵⁰ Singulièrement Thrasymaque (dans *La République*) et Calliclès (dans *Gorgias*) quand ils s'interrogent sur le respect dû à la loi.

qu'une société apaisée, c'est-à-dire soumise. Exprimant tout à la fois une vision politique et un arsenal répressif, plusieurs textes vont alors voir le jour⁵¹. Il en ressort un équilibre fort éloigné de la *krasis* et que je nommerai *chôrismos*, c'est-à-dire « séparation ». On se trouve en effet en présence d'un côté des gouvernants et de l'autre des gouvernés, dans un rapport purement extérieur fondé sur une autorité entendue dans son sens dérivé qui suggère en fait une domination et donc un rapport agonistique inégalitaire. Il semble bien que l'on soit ici dans une sorte de paroxysme de l'angoisse puisque l'équilibre de proportionnalité est rompu.

Car cet équilibre (*eunomia*) résulte dans notre civilisation d'un mélange entre le droit romain et le droit canonique qui, le premier sur une base de pure technique juridique, le second au sein d'une réflexion morale, disposent que, en cas d'agression, la réponse du corps social doit être proportionnée à l'attaque subie et que le gouvernement doit être juste dans tous les cas. Mais cette analyse ne vaut que si l'on fait du peuple le détenteur originel de la puissance, remise entre les mains des gouvernants par délégation⁵². Dans cette configuration le gouvernement juste ne peut être que celui installé dans l'intérêt du peuple ; et c'est du reste ce que prônait Aristote – qui a servi de fondement tant au droit romain qu'au droit canonique – en une formule demeurée célèbre et reprise par les juristes romains : *suum cuique tribuere* (attribuer à chacun le sien, pour s'en tenir à une traduction littérale). L'origine de l'autorité, distincte de la domination, est tout entière contenue dans ces mots, qui donnent une juste idée de la *krasis* en matière politique. Or la société hindoue ne repose pas sur cette philosophie-là.

⁵¹ L'*Arthashastra* (<http://en.wikisource.org/wiki/Arthashastra>), le *Mahabharata* (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5820787v/f1.image.texteImage>) et le *Ramayana* (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97721257.texteImage>) qui datent tous les trois du III^e siècle, et les *Lois de Manu* (II^e siècle) (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5729807p/f5.image.texteImage>).

⁵² C'est cette dynamique qui justifie étymologiquement les mots que je propose d'*auctor* pour gouvernant et d'*actor* pour gouverné.

L'ordre social y est dicté par le Ciel grâce au système des castes⁵³, infiniment plus rigide que celui des ordres, car il est infrangible, et surtout hermétique à toute possibilité de *krasis*, parce que son fondement en est le *chôrismos* ; à l'égalité des citoyens ou des enfants de Dieu répond l'inégalité des dons faits par Dieu. Le triomphe des Brahmanes conduit davantage à l'instauration d'une domination qu'à l'affirmation d'une autorité ; en tout cas, telle est l'idéologie qui se dégage des livres cités en référence⁵⁴. Dès lors que les bases philosophiques de la société enjoignent à chacun de se ranger sur une marche, la notion même d'autorité devient pour ainsi dire hors sujet, car l'*auctoritas* est ce qui augmente, or il n'y a là rien à augmenter, mais simplement à ratifier un ordonnancement du monde, défini dans sa nature même comme un système de domination. La conséquence en est simple : l'être humain ne saurait y être perçu – et donc s'y définir – en tant qu'*egomet*, mais au mieux dans un simple dualisme *persona/personula*. Or cette manière de concevoir le rapport, si elle semble pouvoir être acceptée en Orient⁵⁵ est intolérable en Occident, où la contrainte externe engendre inéluctablement l'émeute au mieux, la révolution au pire ; car même si La Boétie a évidemment raison – l'histoire le démontre –, de manière ponctuelle

⁵³ Même s'il est moins rigide qu'il ne le sera plus tard, et même si le bouddhisme avait introduit la notion d'attention à autrui, et même si par ailleurs le jaïnisme – qui s'oppose à la domination des Brahmanes – offre un autre chemin spirituel.

⁵⁴ Il suffit de citer cet extrait : « Le châtement est un roi plein d'énergie ; c'est un administrateur habile, c'est un sage dispensateur de la loi... Le châtement gouverne le genre humain, le châtement protège ; le châtement veille pendant que tout dort ; le châtement est la justice, disent les sages. Infligé avec circonspection et à-propos, il procure aux hommes le bonheur » (*Lois de Manu*, VII, 17-20).

⁵⁵ Il convient naturellement de distinguer les Orient, car même si Boissonnade a dû créer les périphrases que l'on sait pour tenter de rendre en japonais le concept d'autonomie de la volonté – Jacques BOUINEAU en collab. avec Jérôme ROUX, *200 ans de Code civil*, Paris, Association pour la diffusion de la pensée française (Ministère des Affaires Etrangères), 2004, p. 95-97 –, intraduisible dans une civilisation où le « je » n'existe pas et si dans l'islam l'oppression de la *persona* et de la *personula* est écrasante, le contexte n'est cependant pas le même, ne serait-ce que par le fait que l'islam est héritier d'Aristote.

chaque affirmation de tyrannie engendre une émotion populaire. Et c'est ainsi que l'on peut distinguer d'une autre manière ordre féodal et ordre monarchique chez Fénelon : dans le premier cas des individus ont ramassé ce qu'ils ont pu des dépouilles de la puissance publique en faisant taire les autres dans un *chôrismos* violent, dans l'autre cas, la prise en compte – même discutable dans ses termes au xxi^e siècle – de l'*eunomia* cherche à réaliser un compromis de manière à ce que, à défaut que tous s'y retrouvent, chacun soit individualisé dans une fraternité à laquelle beaucoup ont sans doute cru.

Ce détour par la nature des systèmes nous place aujourd'hui devant une aporie. Que peut-on attendre d'un monde où l'informatique fait naître une confrontation entre des hommes et la machine dans un espace où rien ne peut être commun car le principe de domination s'y développe de manière implacable, sans augmenter quoi que ce soit d'autre que des capacités de calcul⁵⁶. Au demeurant cette domination externe est rendue parfaite grâce à une domination interne sur la genèse de laquelle il convient à présent de s'attarder.

Contrainte interne - On peut bien sûr relever que la contrainte interne, celle qui fait naître l'autocensure, relève d'un message délivré au nom d'une Vérité et qu'à ce titre, depuis que les hommes pensent leurs rapports en termes moraux⁵⁷, chacun a été configuré de l'intérieur pour se tenir dans les rails de la société dans laquelle il était appelé à vivre. Avec Hobbes, il me semble toutefois que le phénomène se modifie. Contrairement à ceux qui l'ont précédé⁵⁸, sa

⁵⁶ Jacques BOUINEAU, « Antiquité et territoires connectés », conférence prononcée à la rencontre des académies de l'Ouest, La Rochelle, 15 juin 2019, en attente de publication.

⁵⁷ Si l'on excepte les livres religieux, dans lesquels on peut naturellement trouver des enseignements moraux, le premier texte de cette nature est à mes yeux la *Satire des Métiers*, rédigée par le scribe Khéti à l'intention de son fils Pépi, au début de la XII^e dynastie (v. 1990/v. 1780 av. n.è.)

⁵⁸ Chez les monarchomaques du XVI^e siècle – Théodore de Bèze, *Droit des magistrats sur leurs Subjects* (1574), ou Junius Brutus, *Vindiciae contra tyrannos* (1579) – il convient de conclure une alliance pour éviter la tyrannie, mais aussi chez le jésuite Bellarmin, *Tractatus de potestate summi pontificis in temporalibus* (1610), où le peuple utilise un contrat pour investir les

réflexion sur le contrat social procède de l'angoisse : les hommes doivent se mettre en société pour que les lois les empêchent de se détruire les uns les autres. Voilà qui dépasse très largement le point de vue de Thrasymaque, qui considère que la loi est l'expression du plus fort, et que donc c'est une preuve de force que de s'opposer à la loi⁵⁹. Chez Hobbes l'autorité est absorbée par la domination et celle-ci par l'angoisse.

Si je ne me trompe pas dans mon analyse, ce serait donc par immaturité, en raison de l'absence d'un passage au stade adulte dans lequel, en principe, l'individu est capable d'évoluer entre des bornes convenues, que Hobbes appelle de ses vœux un Léviathan. La figure en est à la fois publique (c'est un roi) et privée (c'est un père). A la fois *persona* et *personula*, le sujet se voit condamné pour sa part au rôle d'éternel enfant, ce qui comporte le risque – pour ceux qui auront réussi à conjurer l'angoisse – de détruire cette dimension paternelle qui leur interdit d'être eux-mêmes. Certains rois⁶⁰ avaient bien été parés du titre de père, que l'on trouve encore chez les *rais* du monde arabe, mais qui n'existait pas vraiment à Rome, où l'empereur était *pater patriæ*, c'est-à-dire père de la *res publica*, mais pas père du *populus*. Le *pater patriæ* jouit d'une *auctoritas*, délivrée par le sénat, alors que le « père du peuple » (Louis XII) a été qualifié ainsi par les états généraux. Le Léviathan de Hobbes devient un père quintessentiel grâce l'abdication de leur personnalité autonome par ses sujets.

L'autorité est ici familiale et permet donc aux deux parties (gouvernants et gouvernés) d'en jouir de manière paroxystique : le gouvernant en s'affirmant, le gouverné en se rassurant. Dès lors, nul contrepouvoir n'est nécessaire, puisque la rébellion serait un manquement à la loi naturelle,

le tyrannicide un parricide⁶¹ et le résultat un chaos⁶². Et l'augmentation qui se trouve dans la puissance du Léviathan procède de l'immaturité et de la crédulité du sujet.

Or aujourd'hui l'informatique vient à point pour se substituer à des gouvernants conspués dans la planète entière, quel que soit le mode de fonctionnement de leurs régimes, en offrant une sorte de Pinocchio universel, comme lui créé par l'homme à son image et comme lui enfantin, mais le Geppetto de l'informatique risque bien de se retrouver lui aussi soumis à sa créature. En informatique, le phénomène d'autorité masque celui de la domination, car on y voit une réponse à tout et on y projette la croyance en une objectivité absolue. Il semble que le phénomène soit moins évident qu'il n'y paraît⁶³.

Quoi qu'il en soit : en présence d'un Léviathan, quelle qu'en soit la nature, le gouverné ne peut en aucun cas atteindre un *egomet*, car cela reviendrait pour lui à commencer par entrer en terrain découvert, celui de la quête de soi débarrassée de tous les oripeaux, autant dire le choix entre l'horreur intégrale et le grand chambardement. Car il ne faut évidemment pas confondre *egomet* – qui est une conscience philosophique de soi-même par rapport au monde – et déballage d'une posture qui n'est rien d'autre qu'une *persona*⁶⁴.

Faire reconnaître l'autorité, tel était l'objectif de cette première partie, ou comment les gouvernants peuvent-ils affirmer leur autorité sur des gouvernés qui s'en trouvent satisfaits ? Pour que l'équilibre de ces contraires puisse déboucher sur l'*eunomia* et non sur l'*hybris*, il doit y avoir complémentarité dans les *personae* : le gouvernant est dans la pleine lumière de Parménide et s'y complait et le gouverné est dans l'obscurité publique et s'y trouve heureux, pour autant qu'il puisse vivre dans sa lumière privée. Car, si je suis encore une fois Aristote, le but du gouvernement

titulaires du pouvoir, ou chez le pasteur calviniste Jurieu, *Lettres pastorales adressées aux fidèles de France qui gémissent sous la captivité de Babylone* (1686-1689), aux yeux de qui un contrat qui transférerait l'ensemble des pouvoirs du peuple au roi serait nul parce qu'il serait contraire aux droits de la nature.

⁵⁹ PLATON, *La République*, Livre I.

⁶⁰ Et notamment Louis XII, environ un siècle avant l'époque de Hobbes.

⁶¹ Le phénomène a été particulièrement perceptible au moment des printemps arabes.

⁶² Pour revenir sur le thème de votre colloque d'il y a deux ans, *Le psychiatre et le chaos. Diversité et créativité clinique*, in *Psychiatries* 169/170, septembre 2018, 255 p.

⁶³ Le travail auquel je me consacre n'en est qu'à ses débuts, je ne peux pas en présenter les conclusions ; il sera livré sous le titre : « *Themis et dikè 2.0* ».

⁶⁴ Qu'il s'agisse des célébrités, des influenceurs ou des dépendants aux réseaux publicitaires.

étant de rendre les hommes heureux, c'est en termes de bonheur que la question d'autorité doit être posée. Parallèlement à ces *personæ* de consistances différentes, il doit être loisible aux gouvernés de trouver leur *egomet* – la question ne se pose évidemment pas pour les gouvernants qui, par la nature même de leur rôle conjugué au rythme du *chôrismos*, doivent y avoir renoncé, même si, comme je le disais au départ, ils ne peuvent le nier.

Par ailleurs pour que le corps social soit cet « espace-qui-est-entre-les-hommes » et qui fait du lien, et non pas simplement le champ clos des duels médiévaux, l'autorité doit être distincte de la domination⁶⁵. Les gouvernants, puisque la question de l'autorité semble les concerner au premier chef, doivent demeurer dans un rôle que seul le droit et pas seulement la loi⁶⁶ est à même de leur fournir, car il comporte à la fois une philosophie qui permettra de qualifier la légitimité et une démarche qui définira les bornes du légal. La *polis* impose en effet à tous (gouvernants et gouvernés) les mêmes devoirs : servir et non pas se servir, et les gouvernés sont donc eux aussi concernés par la question de l'autorité qu'ils doivent manifester dans chacun de leurs comportements⁶⁷, y compris celui de l'*egomet*⁶⁸, et qui leur permettra de transformer leurs choix en décisions augmentées par la droite raison.

Il me paraît donc que c'est au sein de cette articulation que l'on peut comprendre comment structurer une conscience en créant une contrainte profitable, base de l'autorité. Il reste à présent à voir comment, pour être efficace, la pensée de gouvernement doit compléter cette reconnaissance

⁶⁵ Je parle ici pour les sociétés occidentales, dans lesquelles autorité et domination ne sauraient être de même nature.

⁶⁶ Dans les systèmes romano-germaniques, héritiers du droit romain, le droit est un ensemble de règles sous-tendues par une philosophie ; dans les systèmes de *common law*, le droit est un ensemble de dispositions visant à préserver une paix sociale. Dans le premier cas, la société doit être juste, dans le second cas équitable.

⁶⁷ Vous écrivez du reste : « Comment soigner sans autorité ? » Cela vaut pour toutes les actions des hommes impliquant une compétence, mise en œuvre par une *persona*.

⁶⁸ Que l'on peut envisager comme la *krasis* absolue, alors que l'*eunomia* du corps social ne peut qu'être imparfaite.

d'une autorité fondée sur le Bien par une mise à distance du Mal qui conduirait en fait à la perte de l'autorité.

II/ Éviter la perte de l'autorité

Interdit d'*egomet* et condamné à une exhibition perpétuelle dans la lumière aveuglante de la solitude, l'homme au pouvoir n'a qu'une alternative : susciter une *hybris* à la mesure de ses habits trop grands, ou retourner l'*hybris* contre l'extérieur, c'est-à-dire contre ce qui se trouve en dehors de la sphère d'exercice de son pouvoir ; ainsi les anciens Égyptiens opposaient-ils *kmt* (la Terre noire, c'est-à-dire l'Égypte) à *h3st* (le Pays des montagnes rouges, la couleur de Seth, c'est-à-dire le désert ou l'étranger). Certes, et c'est heureux pour l'humanité, il se trouve des gouvernants qui subliment l'artifice de leur condition par l'abnégation dans un idéal, mais on rencontre aussi, pour le malheur des gouvernés, des profils délirants, mus par une vindicte universelle⁶⁹. À cela vient s'ajouter le passage naturel du temps, qui implique une constante adaptation de l'autorité dans un environnement mouvant. La tentation est donc grande pour le détenteur du pouvoir de nier le temps – même si chacun sait que l'achronie est impossible – en jouant le mythe fondateur, qui permet de brandir le spectre du chaos (A) et de réaffirmer la Vérité de son discours (B).

A/ Le spectre du chaos

Pour être cru, le locuteur d'autorité ne doit pas être contesté et pour être suivi, il doit répéter qu'il n'y a pas d'autre choix possible, sous peine de voir remise en cause son autorité. L'achronie devient dès lors le seul choix pour démontrer que l'alternative philosophique ne peut qu'être un Mal (a) et l'alternative politique une pantalonnade (b).

a) La menace du Mal

Pouvoir et *persona* - *Masr omm ed-donya* (L'Égypte est la mère du monde). Repartons d'elle : l'affrontement primordial a lieu entre Osiris, qui apporte la civilisation à l'Égypte, et son frère Seth qui l'assassine. Seth est le symbole du Mal et de la violence, mais il est aussi la

⁶⁹ On se souvient du *oderint dum metuant* (qu'ils me haïssent pourvu qu'ils me craignent) de Caligula.

condition pour qu'Osiris renaisse et se réengendre, réalisant ainsi l'achronie, gage d'éternité. On ne saurait mieux dire que l'évidence du Bien ne peut se mesurer que par l'existence du Mal. Mais le schéma est cependant plus complexe puisque d'une part la création est continue chez les Égyptiens – le temps repart à chaque règne⁷⁰, le monde renaît chaque matin – et que d'autre part, Seth terrasse toutes les nuits le serpent du désordre (Apopis), condition pour que Rê puisse se réengendrer chaque matin. Cette lutte nocturne rappelle que l'ordre n'est jamais acquis : durant le jour, il appartient à pharaon de le faire triompher, grâce à Maât, la Justice-Vérité, qui est sa sœur, racine de l'*eunomia* des Grecs.

Pharaon est donc dépositaire de toutes les forces cosmiques, celles du Bien qui lui permettent, comme Horus sauvé des eaux du Nil par sa mère Isis, de renouveler chaque jour l'œuvre de son père Osiris, et celles du Mal, qu'il a réussi à dompter, en ne conservant de Seth que sa victoire sur l'anéantissement. Et lorsque le temps qui « aux plus belles choses se plaît à faire un affront », comme l'écrivait Corneille, sera venu émousser la vigueur de pharaon, il suffira de la réactiver au moyen de la fête-*sed*⁷¹. La mission de pharaon est donc de repousser ce que les Grecs qualifieront d'*hybris* hors de l'Égypte (*kmt*) et, bien sûr d'en délivrer l'étranger (*h3st*), afin que la lumière y surgisse du chaos initial où ces territoires sont plongés, ce qui légitime du même coup toutes les expansions ; on retrouvera ce thème plus loin.

Pharaon, dont le titre est déjà en soi le symbole même de la *persona*, puisqu'il signifie à l'origine « la grande maison » (*pr-ʿ3*) se trouve à la fois par

⁷⁰ Lors des fêtes du couronnement, on enterre le temps échu au décès du pharaon précédent en ensevelissant une galette de pain dans le limon du Nil, ce qui a pour conséquence concrète de faire repartir le calendrier à 1 à chaque nouveau règne, et ce qui explique donc, sur plus de 3000 ans d'histoire, les difficultés que l'on rencontre pour établir une chronologie continue, qui ne correspond en rien à la mentalité des Anciens.

⁷¹ Telle est du moins l'explication majoritaire chez les égyptologues ; pour un point de vue plus nuancé, v. Burt KASPARIAN, « Quand le roi jubile avec les dieux : la fête-*sed*, instrument de glorification divine de la royauté pharaonique », in Jacques BOUINEAU (dir.), *Dieux et hommes. Modèles et héritages antiques*, Paris, L'Harmattan, collection « Méditerranées », 2018, vol. I, p. 55-99.

la symbolique de la fête-*sed* et par la formule consacrée qui suit son décès – « un faucon s'est envolé vers le ciel, un autre a pris sa place⁷² » – non seulement coupé de toute réalité humaine⁷³, mais de plus promis à l'éternité tout comme l'Égypte.

Tous les discours politiques ultérieurs, jusques et y compris à ceux d'aujourd'hui, sont bâtis sur cette logique égyptienne : le gouvernant est une *persona* vêtue d'un habit trop grand qui cherche à augmenter la portée de ses décisions grâce au secours du droit. Cet *auctor* qui agit n'est donc pas un homme vivant, mais un homme symbolique et le désordre de l'étranger est à la fois l'image de la destruction possible d'une *polis*, et de la mort de celui qui l'incarne ; il lui faut donc mettre sur pied un arsenal apotropaïque. L'alternative est en effet impossible, parce qu'elle nierait le présent. *There is no alternative* (TINA). Mais comment distinguer la perte de l'autorité de la perte d'un hochet et comment la dissocier de l'angoisse ? Dès lors est-ce vraiment l'autorité que le gouvernant craint de perdre, ou la domination ? Est-ce sa simple *persona* qui menace de l'abandonner, ou son *egomet* qui pourrait ressurgir ? Vous aurez assurément plus de science que moi pour répondre à cela.

On retrouve cette obsession du chaos chez Xénophon⁷⁴, pour qui seul un chef peut guider les hommes, car le chef est au service de ceux qu'il commande. Cette obligation impose une morale stricte, fondée sur la domination des instincts et des passions. Donc sans chef, point de société possible, et avec l'*isegoria* (liberté de parole), on ouvre la porte à tous les périls, à la déraison ; au chaos, en somme. Car pour Xénophon l'égalité n'existe pas : à la faculté laissée à tous de

⁷² Ce qui signifie que pharaon, Horus de son vivant, devient Osiris quand il meurt ; reprise et adaptée par les Hébreux qui s'en serviront pour le sacre des rois d'Israël et donc couchée dans l'Ancien Testament, la formule sera transposée par le soin des moines copistes pour devenir le fondement de l'éternité de la France : « le roi est mort, vive le roi ».

⁷³ « La fête-*sed* est ainsi l'occasion de glorifier l'institution royale en affichant son lustre divin et l'absorption de celui qui l'incarne dans une *persona* qui le transcende », Burt KASPARIAN, *op. cit.*, p. 65.

⁷⁴ Et singulièrement dans *Les Mémoires* ; la dernière édition aux Belles Lettres (2015) est celle de Louis-André Dorion.

s'exprimer, y compris aux ignorants, il oppose la nécessité d'un ordre à suivre, de rôles à jouer. On sait qu'il poussera le raisonnement à son paroxysme, en trahissant sa propre cité, Athènes, pour la combattre aux côtés de son pire ennemi, Sparte, qui lui en sera d'ailleurs largement reconnaissant en lui offrant une superbe propriété dans cette cité des *homoioi* (égaux) où, comme trop souvent, certains sont plus égaux que d'autres, comme disent les enfants.

Pouvoir et *egomet* - Il est frappant de constater que dans les deux cas (pharaon et le chef vu par Xénophon), on oppose le Bien au chaos, mais que nulle part il n'est fait une place pour la vie vivante et vibrante exprimée par l'*egomet*. Faut-il donc en conclure que l'autorité entendue en ces termes ne pourrait s'accommoder des hommes charnels ? Et si tel était le cas, cela permettrait-il de croire que l'on peut augmenter la force d'une décision en modifiant *de facto* la nature du destinataire ? Dit autrement : la véritable autorité est-elle celle qui s'impose ou celle qui invite ? Plutarque aimait à dire que le vrai chef était celui qui savait obéir. Et dès lors, peut-on guider sans contraindre et vivre dans un « espace-qui-est-entre-les-hommes » et qui fait du lien, ou faut-il décidément considérer que le lieu où s'exprime l'autorité ne peut s'organiser qu'autour de l'agonistique ?

Une seconde voie est en effet ouverte à l'*auctor* dans la pensée de gouvernement : au lieu de répéter comme un mantra que c'est lui ou le chaos, il peut simplement ridiculiser ce qu'il qualifie de fausse autorité.

b) Ridiculiser la fausse autorité

Le procédé atteint son paroxysme au moment de la guerre quand, avant de livrer bataille, chacun hurle des obscénités, sa rage et sa terreur en déclassant l'ennemi qu'il va combattre. Le processus est connu : comme il est impossible de tuer un homme, il convient de lui ôter sa dimension d'homme avant de l'éliminer, *ad majorem omnium gloriam*⁷⁵. Sans aller jusqu'à ces extrémités, le détenteur du pouvoir, ou ses partisans, peuvent stigmatiser ce qui attende à l'ordre qu'ils désirent et qui les menace.

⁷⁵ « Pour la plus grande gloire de tous » – adaptation libre bien sûr de la formule des jésuites (*Ad majorem Dei gloriam*).

Vision politico-mystique - Dans ses *Mémoires*⁷⁶, Saint-Simon stigmatise la pratique de Louis XIV, qu'il assimile à un « long règne de vile bourgeoisie ». La parole est assassine chez Saint-Simon qui a bien du mal à se penser en dehors de son titre. Comme on sait, son père avait été fait duc 40 ans avant sa naissance, ce qui est somme toute fort récent, mais Louis de Rouvroy duc de Saint-Simon a du monde une vision mystico-politique : la noblesse y est d'une autre essence et surtout les titres, et parmi eux les plus élevés, transfigurent l'individu qu'ils revêtent. C'est un peu comme le « Mamamuchi » de M. Jourdain. Du reste, le duc de Saint-Simon réussira, grâce à son ambassade à Madrid durant laquelle il n'a pas servi que les intérêts de la France mais aussi les siens, à obtenir la « grandesse » d'Espagne pour lui-même et pour son fils puîné, Jean-Armand de Rouvroy, en 1722.

Le processus intellectuel est très simple : il suffit, à la manière dont procèdent les enfants⁷⁷, de nommer le monde et les choses, et de mesurer l'écart qui existe entre la définition donnée – considérée comme parole de Vérité – et ce que l'on observe, qui devient grotesque parce que non conforme au canon préétabli. Saint-Simon peut ainsi se gausser de la noblesse non titrée, et pire encore de la bourgeoisie, comme d'autres ridiculiseront Carme Chacón, ministre de la Défense de José Luis Rodríguez Zapatero, passant en 2008 les troupes en revue à moins de 40 ans et enceinte de huit mois.

Cette manière de penser, indispensable outil de l'homme au pouvoir, participe à n'en pas douter de l'autorité. Mais ce soin apporté à en conjurer la perte conduit à se placer dans un rôle de comédie humaine aux yeux de ceux qui ne partagent pas la vision. Car, là où Saint-Simon avait indubitablement raison, c'est dans le fait que l'adhésion à une symbolique sociale ne peut se réaliser que si l'on croit à l'ensemble du message. Pour les partisans d'un ordre, quel qu'il soit, le message modulé sur ce mode sera perçu comme parole d'autorité, là où pour ceux qui n'y adhèrent pas, il n'y aura qu'expression de la domination.

⁷⁶ Numérisés sur Gallica à partir de <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k70363.texteImage>

⁷⁷ Le fameux : « On dirait que je serais... » qui ouvre le rideau de tant de jeux d'enfants.

Vision mystico-politique - Or, derrière la parole de gouvernement, se déroule un ordre social. Boulainvilliers⁷⁸ partage la vision du duc et de plusieurs autres, comme le chevalier d'Arcq⁷⁹ ou le marquis d'Argenson⁸⁰. Pour Boulainvilliers, la noblesse descend des conquérants francs victorieux et les roturiers des vaincus gallo-romains. La porte est ouverte à ce qui sera développé par Gobineau dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1855), avec la postérité que l'on sait. La différence entre la pensée de gouvernement et la pensée manichéenne inégalitaire vient donc du fait que, pour celle-ci, il existe un Bien théorique issu d'une révélation quelconque, alors que dans la pensée de gouvernement, on assiste à la parousie du Bien qui drapait celui qui exerce l'autorité. La preuve ? S'il n'existait pas, ce serait le chaos, car hors le Vrai il n'y a pas d'alternative possible.

B/ Le Vrai au-dessus de tout

Là se trouve le véritable triomphe de l'achronie, sur le modèle de la légende d'Osiris : au discours *hic et nunc* qui exclut toute autre possibilité en dehors de lui-même, s'ajoute la conviction qu'il existe décidément une Vérité incarnée par la pensée de gouvernement. Celle-ci permet de délivrer du Mal (a) et se trouve donc fondée à contraindre au nom du Bien (b). A la domination qui surplombe le cadre juridique répond l'autorité qui manifeste la réalité de ce dernier. L'autorité augmente de manière légitime la puissance de

⁷⁸ Il s'inscrit dans une démarche qui remonte à la Renaissance, mais qu'il conduira jusqu'à une conscience de « race » ; v. André DEVYVER, *Le sang épuré. Les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime (1560-1720)*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1973, 608 p., et plus précisément sur lui la thèse d'Olivier Tholozan, *Henri de Boulainvilliers. L'anti-absolutisme aristocratique légitimé par l'histoire*, Aix-en-Provence, PU, 1999, 509 p.

⁷⁹ Petit-fils de Louis XIV grâce à une double bâtardise : il était le fils du comte de Toulouse – lui-même fils adultérin de Louis XIV et de Madame de Montespan – et d'une manante.

⁸⁰ À la pensée toutefois plus nuancée ; v. Peter BALAZS, « La monarchie républicaine du Marquis d'Argenson », *Studi Francesi*, 159 (LIII | III) | 2009, 506-518 (en ligne : <https://journals.openedition.org/studifrancesi/7433>, consulté le 6 VIII 19).

décision de celui qui la détient et la professe ; et c'est peut-être là que se trouve sa faiblesse : quand Critias exclut Thérémène de l'assemblée des 3000 – seuls protégés durant la tyrannie des Trente – avant de le condamner, sa condamnation est-elle pour autant légale et légitime ?

a) Délivrer du Mal

On le constate donc, la pensée de gouvernement ne peut pas se contenter d'agiter le spectre du chaos en se prétendant évergète, elle doit aussi être *sôtèr* (libératrice, salvatrice)⁸¹. Délivrer du Mal n'est qu'une façade, car le fondement réel de l'action a pour but la sauvegarde de celui qui professe la parole salvatrice. En revanche, si le fond est toujours le même, la forme change selon la nature du locuteur, sa place et son époque. Dès lors, trois schémas sont possibles : l'imprécation, le persiflage ou le bon sens.

Le discours d'absolu - L'exemple le plus simple d'imprécation se rencontre dans le discours de croisade. Rappelons que les croisades se nomment « pèlerinage » ou « saint pèlerinage » au Moyen Âge, puis que le mouvement a duré du xi^e au xvi^e siècle⁸², enfin qu'il ne s'agit évidemment pas de colonisation ni d'une entreprise économique – du moins en ce qui concerne la première, la seule dont je parlerai ici – mais d'un mouvement avant tout mystique, certes suscité par la papauté⁸³ avec aussi pour objectif d'exporter la violence hors

⁸¹ Pour reprendre les deux titres utilisés par les monarques hellénistiques, et repris par Auguste, dans la fonction du moins, puis par les patrons des villes (Jacques BOUINEAU, *Traité d'histoire européenne des institutions (I^{er}-XV^e siècle)*, Paris, Litec, 2004, p. 46 et 83).

⁸² La victoire des chrétiens à Lépante (1571) a mis un terme à l'esprit de croisade, même si la menace turque a justifié bien des interventions militaires par la suite, v. Jacques BOUINEAU, s.v. « Croisade », in Michela MARZANO (dir.), *Dictionnaire de la violence*, Paris, PUF « Quadrige », 2011, p. 318-324.

⁸³ Le discours d'Urbain II à Clermont-Ferrand (27 novembre 1095) est évidemment perdu, mais on peut tenter d'en reconstituer l'esprit, grâce aux sources que l'on possède ; c'est ce à quoi nous nous sommes attachés, Didier COLUS et moi dans *Les chemins de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1999, p. 139-140 (enregistrement sonore à : https://www.jacques-bouineau.fr/images/stories/audio_chemin/chemins2.mp3), en imaginant son discours lorsque le pape est venu consacrer le chœur de Saint-Eutrope de Saintes (printemps 1096).

d'une chrétienté surpeuplée, et dont l'esprit public officiel demeure religieux.

La croisade offre au pèlerin d'imiter le Christ par les souffrances et par la mort pour ceux qui partent, de faire participer ceux qui restent par la prière et par l'aumône, de placer les biens des absents sous la sauvegarde de l'Église et des lois du roi, et au-delà de tout de faire communier les foules dans un mouvement collectif à même de satisfaire l'instinct grégaire. C'est dire que le croisé a davantage pour objectif d'accomplir un parcours sacrificiel et de faire comme les autres que d'œuvrer pour la libération des Lieux saints ou même de revenir d'Orient. En cela la pensée de gouvernement suit un mouvement aisément transposable, pour peu qu'elle porte les foules au-delà d'elles-mêmes.

On le mesure sans peine, le risque de fanatisme est grand et à ce stade-là, la pensée de gouvernement joue avec le feu. Et pourtant, elle s'exprime bien ici au nom d'une autorité (éditée dans un cadre légal et devenue légitime par l'adhésion de la foule) et non pas d'une domination, car autant dans le premier temps (le spectre du chaos) l'*actor* ou réputé tel était le seul concerné, autant ici tous le sont, tant l'*actor* au pouvoir, que l'*actor*, le peuple qui lui a délégué la puissance. L'union est plus grande sans être parfaite, car si l'*actor* s'engage au nom de sa *persona*, il ne le fait évidemment pas au nom de son *egomet*, sauf s'il s'aveugle lui-même au point d'assimiler l'entier de son être à une cause certes large, mais néanmoins insuffisante à rendre compte de l'entier de lui-même.

Le régime d'absolu - Le deuxième exemple peut être trouvé dans le persiflage, symbolisé par le « écrin⁸⁴ » de Voltaire. On sait qu'après ses démêlés avec le chevalier de Rohan, dont il craignait un mauvais coup, Voltaire s'exile en Angleterre où il trouve tout à son goût : le régime politique, le système économique (lui qui avait des actions dans le commerce triangulaire), les mœurs, etc. ; et donc il assimile Angleterre et terre

⁸⁴ Abréviation de la formule « il faut écraser l'infâme » (c'est-à-dire détruire l'Église catholique romaine) que Voltaire mettait en bas de ses correspondances, à la manière dont Caton l'Ancien rappelait à la fin de ses discours : *Carthago delenda est* (il faut détruire Carthage).

de la liberté. Cherchant tout à la fois la ruine de la monarchie absolue et la promotion individuelle, il intervient en faveur de la liberté de conscience de façon très médiatique dirait-on aujourd'hui (par ex. dans l'affaire Calas) et se trouve un ennemi de choix : l'Église.

Inscrit dans un air du temps qui prend son envol⁸⁵ avec Pierre Bayle⁸⁶, Voltaire ne peut que séduire les intellectuels de son temps en bâtissant un despotisme éclairé contre la puissance ecclésiastique. Et même s'il n'écrit pas pour eux⁸⁷, il est susceptible de rallier à sa cause d'une part tous ceux qui le lisent et qui ne se sentent donc pas visés par l'exclusion qu'il édicte, d'autre part ceux qui ne l'ont pas lu, mais qui ont entendu parler de lui, et qui peuvent sans trop d'efforts se retrouver dans le persiflage, travers humain fort répandu. Tout comme dans le cas de la croisade : l'*actor* confère une autorité morale au discours potentiel d'un *actor*, ici fielleux.

Le discours d'évidence - Mais cette rencontre entre l'homme au pouvoir (politique ou intellectuel) qui a intérêt à tourner les énergies vers la délivrance du Mal et le peuple qui s'y conforme peut se retrouver dans des discours encore plus universalistes, comme celui des conquêtes de la France au moment de la Révolution. On pense en effet souvent que Napoléon a entrepris une conquête de l'Europe pour satisfaire sa soif de domination, alors que les premières conquêtes⁸⁸ sont le fruit du Directoire⁸⁹.

⁸⁵ Les attaques contre l'Église datent des premiers temps du christianisme, de même que les attaques contre le dieu des chrétiens sont devenues structurées avec Celse au II^e siècle ; mais les attaques contre les divinités de toute sorte sont naturellement antérieures au christianisme, et au demeurant Voltaire était déiste et non athée.

⁸⁶ *Pensées diverses écrites à un docteur de Sorbonne à l'occasion de la comète qui parut au mois de Décembre* MDCLXXX (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k116985h/f25>) (1682), et surtout avec son *Dictionnaire* (1697), dont on trouve plusieurs éditions sur Gallica.

⁸⁷ On se souvient de ses mots dans la lettre à M. Damilaville du 1^{er} avril 1766 : « Il me paraît nécessaire qu'il y ait des gueux ignorants. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes. »

⁸⁸ Entre ceux qui croient que Napoléon a continué la conquête par avidité et ceux qui pensent qu'il y a été poussé pour se défendre contre l'Angleterre, les points

À la fois pour servir de glacis territorial à un pays attaqué de toute part et à la fois pour délivrer du Mal les contrées qui en étaient infectées, les Français de la fin du xviii^e siècle rejouent la geste athénienne offrant son modèle démocratique aux cités égéennes en donnant naissance aux Républiques sœurs.

Dit autrement : les Français ne conquièrent pas, ils libèrent⁹⁰. Ils ne dominent pas, mais ils régénèrent et apportent une parole d'autorité qui permet au discours de la liberté ancienne d'advenir à nouveau, une fois abattu le Mal. N'est-ce pas là le simple bon sens que d'offrir au monde entier la liberté et l'égalité ? Ce discours est évidemment tout spécialement à l'œuvre lors de la conquête de Rome⁹¹, même si d'une part la conquête effective est singulièrement moins irénique que les discours ne le laissent supposer et même si, au niveau même du discours, il est parfois nécessaire d'atténuer les dispositions les plus susceptibles de dresser contre elles une opposition déterminée⁹². Il ressort de cela que la pensée de gouvernement met en œuvre ce que la pensée manichéenne inégalitaire conçoit de manière théorique : la nécessité absolue de délivrer ceux qui pensent « mal » du Mal qui les afflige. Elle le fait au nom de la parole d'autorité qui est la sienne pour le plus grand bien de ceux à qui elle s'adresse, dût-ce leur coûter la liberté ou la vie. À cette réserve près que le gouverné contraint de se laisser

de vue sont irréconciliables et il ne m'appartient pas ici de trancher dans ce débat.

⁸⁹ Jacques BOUINEAU, *Traité d'histoire européenne des institutions (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Litec, 2009, p. 665-678.

⁹⁰ Familiers des Anciens, les révolutionnaires rejouent l'Antiquité dans un but politique (cf. Jacques BOUINEAU, *Les Toges du Pouvoir...*, op. cit. et aussi « Lecture politique de la référence à l'Antiquité sous la Révolution française », *Historia e jus*, n° 3, 2013, http://www.historiaetius.eu/uploads/5/9/4/8/5948821/bouineau_3.pdf), ce qui explique cette analogie entre ce que nous rencontrons maintenant et ce que nous avons vu plus haut à propos des Grecs et de leur politique en mer Égée.

⁹¹ Jacques BOUINEAU, « L'Antiquité dans la constitution romaine du 20 mars 1798 », *Méditerranées* n° 32, 2002, p. 133-161.

⁹² V. notamment les difficultés d'implantation de la notion de laïcité dans la République ligurienne dans Jacques Bouineau, « La rédaction de la Constitution ligurienne (1797) », table ronde du RELHIPP, 3-4 juin 2010, Bastia, Aix-en-Provence, PU, 2011, p. 108-109.

délivrer sera identifié à travers sa *persona* de citoyen, là où il aura bien souvent le sentiment que son *egomet* le portait pourtant à ressentir la voie qu'il avait choisie comme étant la meilleure pour lui, et qui n'était pas celle qu'on souhaitait lui imposer, fût-ce pour son bien. Et là survient l'incommunicabilité : l'*actor* ne veut pas être soumis à l'*auctor*, alors que celui-ci n'agit qu'en fonction de l'évidence de son bon droit exprimé dans une parole d'autorité qui risque de lui échapper à tout moment.

b) Contraindre au Bien

Terrifiée par l'angoisse de la perte d'autorité, la pensée de gouvernement n'a pas d'autre alternative à ses propres yeux que de contraindre au Bien ceux qu'elle peut atteindre en fonction des circonstances. Ici, le discours est en effet plus nettement dirigé vers l'extérieur que vers l'intérieur de son aire d'influence. Mais l'achronie est aussi complète et plus grande encore sans doute que dans le cas d'un discours à usage interne, où il suffit d'essentialiser le temps dans l'action ; quand la parole va vers l'extérieur, elle se heurte à des récepteurs qui sont par nature même dans un autre temps, car il s'agit d'un discours d'ingérence. Deux exemples suffiront pour comprendre : la colonisation et la mondialisation.

Retour à la Grèce - Dans le premier exemple, je laisse évidemment de côté le discours de domination, qui considère les territoires colonisés comme devant faire « naturellement » partie de la sphère d'influence de la puissance colonisatrice⁹³, ou ceux qui, appartenant à des populations considérées comme inférieures sont censés n'être à personne. Je parle ici de la mission civilisatrice de la colonisation telle que Savorgnan de Brazza, Léon Gambetta ou Jules Ferry ont pu en être les défenseurs⁹⁴.

⁹³ On peut lire à ce sujet les pages de Prévost-Paradol sur la conquête de l'Algérie dans *La France nouvelle* : « Nous avons encore cette chance suprême, et cette chance s'appelle d'un nom qui devrait être plus populaire en France, l'Algérie » (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k243303/f437.item.r=chance.texteImage>).

⁹⁴ Mais pas toujours de la même manière ; v. par exemple le célèbre extrait du discours de Jules Ferry et la réponse de Georges Clémenceau (<http://une-autre->

Le discours est concomitant à l'action et se développe d'abord dans le cadre des missions catholiques au début du XIX^e siècle, pour ce qui concerne la France, puis est sous-tendu par la franc-maçonnerie. Il repose sur une vision universaliste. Depuis la découverte⁹⁵ de l'Amérique, l'Église s'est fixé comme objectif de porter l'Évangile aux quatre coins de la terre, et les droits de l'homme proclamés par les Français à la fin du XVIII^e siècle ont vocation à s'appliquer *urbi et orbi*. C'est donc au nom de l'évidence (de la foi dans le premier cas, du bon sens dans le second) qu'il convient d'agir. Nous sommes ici face à la parole d'autorité quintessentielle, puisqu'elle apporte le complément indispensable à l'action, elle « augmente » donc. Il s'agit bien sûr d'un discours officiel, mais telle est bien la pensée de gouvernement, et le mythe d'Osiris n'est pas si loin.

TINA - Avec le second exemple, nous touchons un point plus sensible encore que celui de la colonisation, pour une raison simple : la mondialisation est à l'œuvre et son discours correspond à notre langue de chaque jour, face à laquelle nous n'avons pas l'aisance que permet le recul du temps. Et notre implication est bien plus grande – et surtout totalement universelle – que dans le cas des croisades, ou même de la colonisation.

Intellectuellement parlant, la mondialisation est une des manifestations de la pensée de gouvernement : au nom d'une idée (celle des Occidentaux), il est non seulement pertinent mais souhaitable d'intervenir hors d'Occident. Cette intervention prend deux formes : la globalisation et l'humanitaire. Leur logique est identique – mais leurs démarches diffèrent et s'opposent même souvent – et repose sur l'idée qu'en dépit des imperfections et des errements du système, notre monde est le meilleur et que nous adhérons à l'autorité qui s'exprime dans l'une ou l'autre

histoire.org/jules-ferry-et-le-droit-des-races-superieures/) à propos des races supérieures et des races inférieures.

⁹⁵ Du moins ce que l'on qualifie comme tel, car les Européens vont en Amérique depuis l'époque des Vikings, comme nous l'apprend la *Saga d'Erik le Rouge*, première des « sagas du Vinland », v. Régis BOYER, *Sagas islandaises*, Paris, Gallimard « Pléiade », 1994, LXX + 1993 p.

branche de cette action, voire dans les deux pour les plus adaptables de nos contemporains. Quel que soit le choix, nous y adhérons de toute notre *persona* dans les deux cas, et souvent de notre *egomet* – du moins le croyons-nous⁹⁶ – dans la branche humanitaire. La pensée de gouvernement a remporté son ultime victoire, celle de recréer le Bien sur lequel repose l'ensemble de notre système de valeurs.

Nous agissons dans un but apotropaïque contre les forces du Mal aux multiples visages (terrorisme, dictatures, pauvreté, ignorance, intégrismes, antilibéralisme...) dont il importe de délivrer les victimes, forcément assoiffées de libertés fondamentales et de Lumières. Entre le néolibéralisme qui détruit la planète et prétend dans le même temps qu'il apporte la richesse au monde et sœur Emmanuelle, on peut établir de très grandes différences. Sur le plan conceptuel cependant, et dans la logique intellectuelle, je le redis, le mouvement est identique : il s'agit d'une parole de Vérité, donc légitime et dotée du pouvoir d'augmenter la puissance des actes.

Un faucon s'est envolé vers le ciel, un autre a pris sa place.



L'APAJH d'Indre et Loire (www.apajh37.org),
115 salariés, 2500 usagers,

Recherche pour le Bureau d'Aide Psychologique
Universitaire BAPU de TOURS

MEDECIN PSYCHIATRE - TEMPS PARTIEL
de 20% à 50% (suite départ en retraite)

Equipe pluridisciplinaire : 4 psychologues,
1 sophrologue, 1 secrétaire médicale
File active 2020 : 190 étudiants

Poste à pourvoir dès le mois de mars 2021
TP 20% évolution à terme à 40%/50% - oct. 2021.

Pour complément d'information, Aline CAYEUX
DRH drh@apajh37.org – tél. 06.87.03.09.75

⁹⁶ En effet ne peut-on pas assimiler chez certains l'engagement humanitaire aux débordements calculés de la *persona* des célébrités, des influenceurs ou des dépendants aux réseaux publicitaires ?

